

# PROFIL DE POSTE DIRECTION

Guinée 44 est une association de solidarité internationale engagée depuis 25 ans en république de Guinée. Depuis son siège à Nantes, l'association engage des projets et partenariats impliquant différentes typologies d'acteurs des Pays de la Loire et de République de Guinée.

L'association a pour objet de concevoir, piloter et mettre en œuvre des projets de développement dont les finalités sont :

- Améliorer les conditions de vie des populations les plus démunies,
- Renforcer l'autonomie des acteurs locaux.

Guinée 44 agit prioritairement sur 3 thématiques:

- l'accès à l'eau potable et à l'assainissement ;
- l'accès à l'alimentation et le développement rural ;
- L'éducation, la formation et l'insertion socioéconomique des jeunes.

L'association agit à la fois en Guinée et en France où elle développe sur ses thématiques d'intervention des démarches de médiation partenariales entre « acteurs pairs », également d'éducation à la citoyenneté et solidarité internationale auprès de différents publics.

Guinée 44 développe, partage et mutualise son expertise, par sa participation aux réseaux locaux, régionaux et nationaux, et dans le cadre de programmes collaboratifs.

Les membres de l'association sont composés d'adhérents individuels, de collectivités locales et d'associations ou institutions, répartis en trois collèges siégeant au Conseil d'Administration, conformément aux statuts.

L'assemblée générale adopte les orientations stratégiques annuelles dont le Conseil d'Administration assure le pilotage global en fixant avec la direction les objectifs globaux et spécifiques aux équipes salariés et bénévoles.

La vie associative s'organise autour de commissions thématiques pilotées par des bénévoles / Administrateurs (Actuellement Commission Eau/assainissement, Commission Alimentation, Commission Jeunesse). Elles veillent auprès des équipes salariées à la cohérence de la conduite opérationnelle des projets avec la stratégie d'intervention de l'association; elles assurent un travail de capitalisation; elles participent de la recherche et du développement des partenariats en France et en Guinée.

L'association emploi une équipe d'environ 30 salarié.e.s de droit français et de droit guinéen. Cette équipe se répartie entre le siège situé à Nantes, et l'antenne pays établie à Kindia, ville secondaire à 135Km de la capitale Conakry.

### A. Fonction de direction de l'association Coopération Atlantique

Conformément aux statuts, la direction assiste le Président dans la gestion de l'association. Il/elle assure la mise en œuvre opérationnelle des décisions du conseil d'administration et coordonne les actions relatives aux missions de l'Association.

La direction travaille sous la responsabilité du Président et du Conseil d'Administration de l'association auprès de qui elle rend compte de la conduite et de l'exécution des activités.

Elle est responsable et garante de la mise en œuvre des décisions du Conseil d'Administration et du développement de l'association dans le respect du projet associatif.

Il/ Elle assure certaines missions en lien avec les administrateurs mandatés par le Président pour leur nécessité d'accompagnement.

Il/Elle travaille avec une équipe salariée d'environ 30 personnes établie sur les deux territoires d'ancrages :

- A Nantes composée d'un Responsable administrative et financier et d'une chargée de mission ECSI/ Communication
- En Guinée composée d'un.e Coordinateur/trice pays, de coordinateur/trice de pôles, de responsables de projets, d'agents de fonctions supports, de personnels d'appui.

### **B.** Missions

### 1. Gestion de l'association

## - Coordination et animation de la vie associative (en lien avec le bureau)

- o Préparer les réunions des instances statutaires avec le Président
- o Participer aux réunions des instances statutaires
- Coordonner et assurer le suivi des activités des commissions thématiques en lien avec les bénévoles en charge de leur pilotage
- o Coordonner et assurer l'accueil des partenaires sur Nantes

### - Animation et Gestion de l'activité (en lien avec RAF et coordo.)

- o Coordonner et assurer le suivi de l'exécution des projets portés par l'association
- Gérer le suivi des engagements conventionnels (projets, programmes, études, prestations...)
- o Gérer le suivi des rapports d'activités et financiers
- o Produire les rapports d'activités et financiers annuels
- O Assurer le suivi des différentes démarches administratives et financières
- o Garantir la viabilité financière de l'association

## - <u>Animation et Gestion des partenariats (en lien avec le coordo et les administrateurs)</u>

- Représenter l'association auprès des partenaires institutionnels, techniques et financiers
- Animer et assurer le suivi des relations partenariales
- o Rendre compte aux partenaires
- o Participer et assurer le suivi de la représentation de l'association dans ses réseaux d'appartenance

### 2. Gestion des ressources humaines de l'association

### - Direction et Gestion du personnel (en lien avec RAF et Coordo)

- Organiser et assurer le recrutement des équipes salariées (France + staff international)
- Diriger et coordonner l'activité des équipes sous sa responsabilité hiérarchique directe
- O Diriger et coordonner le suivi annuel des salariés sous sa responsabilité hiérarchique directe
- O Coordonner et assurer l'évolution professionnelle des salariés (formations, évolutions des postes et missions...)

### 3. Animer la stratégie de développement et la promotion de l'association

## - <u>Favoriser le développement des activités de l'association en initiant le montage de nouveaux projets</u>

- Veiller au maintien et au développement des relations de partenariats avec les acteurs locaux, nationaux et internationaux intervenant dans les domaines d'intervention de l'association
- o Développer de nouveaux partenariats techniques et financiers
- Assurer une veille institutionnelle sur les programmes et financements dans les domaines d'intervention prioritaires de l'association
- Initier le montage technique et financier de nouveaux programmes et projets dans les domaines d'intervention prioritaires de l'association en lien avec les équipes locales

# - <u>Favoriser le développement des compétences et savoirs faire de l'association (en lien avec les commissions)</u>

- o Coordonner et animer la capitalisation et l'évaluation des projets conduits
- o Formaliser les référentiels de compétences et savoirs faire de l'association
- o Rechercher et favoriser le développement de nouvelles compétences utiles au sein de l'association